



Congés ponctuelle

Par misterX

Bonjour,
Je voudrais poser 2 jours de congé cette été, un samedi et un lundi. Mais mon employeur refuse. Pour lui je n'ai pas le droit et il n'accepte que des semaines complètes. Est-ce légal ?

Merci pour votre aide.

Par nate9595

Bonjour
les congés se décomptent en jours ouvrables (du lundi au samedi)

on décompte aussi les jour de repos.

normal pour les 3 jours (jeudi, vendredi et samedi)

[url=https://angels-wings-nori.fr/]https://angels-wings-nori.fr/[/url]

Par janus2

Une réponse qui aura mis plus de 6 ans à venir

Par janus2

Une réponse qui aura mis plus de 6 ans à venir